



# Saint-Michel L'Observatoire Lincel

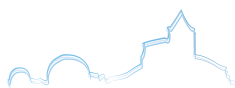
Bulletin de la commune de  
Saint-Michel l'Observatoire  
Lincel

n°2  
Mai 2015



**Nos églises,  
joyaux de notre patrimoine**

page 6



## sommaire

### Déchetterie intercommunale

La déchetterie intercommunale a ouvert ses portes le 7 juillet 2014 dans la zone artisanale de Pitaugier, à Mane. Depuis lors la déchetterie municipale est close.

- Déchets acceptés : déchets verts, ferraille, déchets d'équipements électriques et électroniques, cartons, déchets ménagers spéciaux (peinture, solvants, acides, aérosols...), verres, emballages, papiers...
- Modalités d'accès à la déchetterie : badge nominatif obligatoire. L'inscription se fait en mairie avec une pièce d'identité et un justificatif de domicile

Horaires d'ouverture :

Lundi, mardi, mercredi et vendredi :  
8h-12h et 14h-17h  
Jeudi : 14h- 17h  
Samedi : 8h-12h

Ramassage des encombrants :  
le 1<sup>er</sup> mercredi de chaque mois.  
Inscription au 04 92 76 60 04.

### Mairie

Tél. : 04 92 76 60 04  
Fax : 04 92 76 68 93  
Courriel : [mairie.stmichelobs@orange.fr](mailto:mairie.stmichelobs@orange.fr)  
Horaires d'ouverture au public :  
Lundi, mardi et jeudi : 13H30 – 17H30  
Samedi : 9h-12h

### La poste

Tél. : 04 92 76 60 27  
Horaires d'ouverture au public :  
Lundi, mardi et jeudi : 8h45-12h et 13h30-16h  
Mercredi, vendredi et samedi : 8h45-12h

### Centre communal d'action sociale (CCAS)

Le CCAS est à votre écoute. Pour toute difficulté touchant à votre situation, n'hésitez pas à le contacter. Il s'efforcera de trouver une solution ou de vous orienter.  
Tél. : 04 92 76 60 04

### Bibliothèque municipale

Tél. : 04 92 74 59 61  
Lundi 15h30-18h  
Mercredi 15h30-17h30  
Samedi 10h-12h

### Office de tourisme

Tél : 04 92 76 69 09  
Ouverture du 13 avril au 30 octobre  
13 avril-30 juin et 1<sup>er</sup> sept-30 octobre,  
lundi, mercredi, jeudi et vendredi : 14h-17h30  
Juillet-Août, du lundi au samedi : 9h-12h  
et 13h30-17h30  
Possibilité de photocopieuse à disposition  
et wifi gratuit.

### Réglementation feu domestique

Interdiction formelle de faire du feu du 15 mars au 15 octobre de chaque année sous peine d'amende de 750€.  
Merci de respecter ces dates pour le bien de tous.

### Dossier

- Les nouveaux modes de déplacements dans nos villages

4

### Regards sur nos villages

- Nos églises, joyaux de notre patrimoine

6

### Jeunesse

- Centre de loisirs  
une saison 2015 pleine de surprises

7

### Temps forts de l'été

- Deux expos lumineuses au Château d'Agoult  
• Un Été astro en pleine lumière

8

Bulletin d'information de la mairie de  
Saint-Michel l'Observatoire-Lincel

Mairie, place du Serre, 04870 Saint-Michel l'Observatoire

Directeur de la publication : Pascal Depoison

Rédaction : Alexandre Jean

Conception et impression : agence Oyopi - [www.oyopi.com](http://www.oyopi.com)

Photos : Mairie de Saint-Michel l'Observatoire

Tirage : 700 exemplaires

### Naissances 2014

**CARRIERE Louise, Chloé, Mara** née le 2 janvier 2014  
à Manosque (04)

**CROUZET Romane, Louise, Jeanne** née le 3 février 2014  
à Manosque (04)

**VIRY BESSON Aiyana, Tallula** née le 17 février 2014  
à Pertuis (84)

**GARBARINO Giulia, Mila, Valentina** née le 19 février 2014  
à Manosque (04)

**HOBBE PAGUET Lila, Carmen, Margo** née le 22 mai 2014  
à Manosque (04)

**LINKE Loan, Omer, Jean-Paul** né le 1<sup>er</sup> août 2014  
à Manosque (04)

**LENGRAND Stellan, André, Jean** né le 7 octobre 2014  
à Manosque (04)

### Décès 2014

**GARCIN Alain**, André décédé le 12 avril 2014

**ESCOFFIER Laure, Julia, Yvonne** décédée le 9 mai 2014

**VERON Philippe** décédé le 7 août 2014

**LANGER Jean-Pierre** décédé le 28 août 2014

**CAMUT Alain, Lucien, Eugène** décédé le 26 octobre 2014

# Edito du maire

## **Saint-Micheloises, Linceloises, Saint-Michelois, Lincelois,**

Déjà une année de mandat et les études sur les différents projets « bouillonnent ». Nous sommes tous, et moi le premier, impatients de voir les réalisations se mettre en place.

Le grand dossier des déplacements dans le village de Saint Michel a été ouvert par deux réunions publiques de grande qualité d'écoute, réunions qui ont permis de dégager une solution acceptée par un plus grand nombre. Le cœur de Saint Michel deviendra donc un espace partagé par tous les modes de déplacements et où chacun (piéton, cycliste et automobiliste) sera attentif à l'autre sur le même espace. Je ne peux que m'en réjouir pour la sécurité et le bien de tous. Il sera bien sûr nécessaire que les entrées du village soient traitées en priorité, ce qui sera fait cette année après l'accord du conseil départemental propriétaire des départementales qui nous traversent.



Dans ce deuxième numéro de notre bulletin municipal, vous découvrirez ci-après l'avancement des différents dossiers et réalisations.

Je voudrais prendre quelques lignes pour vous entretenir aussi du devenir de la Poste au-delà du 31/12/2016. Je comprends que ce questionnement puisse émouvoir de nombreuses personnes quant à une éventuelle fermeture. Pour justifier cette orientation, les responsables de la Poste en charge de ce dossier nous ont communiqué quelques chiffres que je mets à votre disposition : pour une même durée d'ouverture (27 heures/semaine) le bureau de Saint Michel recevait en 2009 15 clients/heure pour seulement 9 clients/heure en 2013, soit une baisse de 40% en 4 ans.

Les opérations financières dépôts/retraits représentent 27% de l'activité. Face à cette éventualité, le conseil municipal fera tout son possible pour que l'Agence Postale perdure dans la commune et que les services postaux et bancaires persistent.

L'été 2015 se profile avec ses manifestations associatives et festives. Ce sera l'occasion de moments de convivialité et d'échanges. Vous trouverez l'agenda de ces manifestations dans la page 8 de cette revue. L'équipe municipale travaille également sur la mise en place d'un site internet regroupant un maximum d'informations sur les villages de Lincel et Saint-Michel. Il sera opérationnel cet été.

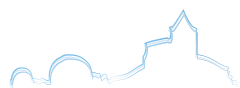
Je vous redis tout le plaisir d'être votre maire et de pouvoir avec tout le conseil municipal agir pour le bien de tous.

Votre Maire,  
Pascal DEPOISSON

## **Dernière minute Urgence pour le Népal**

Le peuple népalais est touché par une véritable catastrophe. Vous voulez lui venir en aide ! Rapprochez-vous de l'association franco-népalaise Samdo avenir, rue du Barri, à Lincel.

Contact : Nicole Massel, 04 92 76 68 45  
[samdoavenir@samdoavenir.org](mailto:samdoavenir@samdoavenir.org)



## Les nouveaux modes de déplacements dans nos villages

*Repenser nos villages. Tel était le mot d'ordre du projet de « Plan de déplacements des villages » lancé en milieu d'année dernière. Objectifs de ce plan : mettre fin aux stationnements parfois anarchiques, améliorer la circulation en centre-ville et mieux prendre en compte les piétons et les cyclistes.*

### Création d'une « zone de rencontre » à 20 km/h

La commune avait ainsi mandaté la société Indigo afin de réaliser une phase d'étude et de diagnostic. Deux réunions publiques de concertation ont été organisées. Auxquelles étaient invités les habitants de Saint-Michel l'observatoire et Lincel. Les citoyens ont pu être mis à contribution au travers divers ateliers de travail.

A l'issue des débats, une proposition est ressortie unanimement : la création d'une « zone de rencontre ». Autrement dit, une zone de circulation limitée à 20km/h partagée par les piétons, les cyclistes et les véhicules. L'idée est que cette zone recouvre tout le cœur du village pour en faire

une zone piétonne ouverte à la circulation.

Pour figurer ce nouveau mode de déplacements, la voirie devrait être aménagée selon des couleurs sur un mode indicatif et dissuasif. Des panneaux seront également installés.

A terme, les piétons et cyclistes pourront se réapproprier les espaces du cœur de ville, puisqu'ils auront la priorité dans cette zone. En adoptant cette solution, nos villages marchent dans les pas de nombreuses communes françaises qui optent pour une règle du jeu alternative dans les espaces urbains. Le conseil municipal et le comité de pilotage (composé de la commission urbanisme et de membres d'associations représentatives du village) ont validé cette solution.

Le cabinet d'études Indigo a ainsi rendu son travail définitif lors d'une troisième réunion en mairie, à laquelle était conviée le comité de pilotage, le maire et également le chef des services techniques départementaux.

Le panneau d'une « zone de rencontre » à 20 km/h



Les autocars pourront bientôt accéder plus facilement au parking Barnier.

### Deux nouveaux parkings et un accès réaménagé à la place Barnier

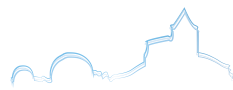
Afin de fluidifier également le trafic et de rendre accessible le centre du village, la commune projette de créer deux parkings. Le premier sortira de terre sous l'école de Saint-Michel-L'observatoire, à proximité de la future crèche intercommunale. Quant au second, il viendra offrir des places de parking sous l'église haute. Ainsi, les gens des villages, comme les visiteurs de l'édifice, en cours de travaux (lire page 6) pourront y stationner.

Toujours afin de fluidifier la circulation au cœur de la commune, il est prévu de réaménager l'accès au parking

Barnier en venant de Forcalquier. L'objectif est d'élargir la voie, tout en conservant l'aire de jeu du jardin d'enfants, pour permettre aux autocars de s'y retourner et d'y stationner. Ainsi, cela offrira une espace aux transports scolaires, aux transports touristiques et aux navettes de visite de l'observatoire. Cela libérera, enfin, la place du Serre des manœuvres polluantes, encombrantes et parfois dangereuses.

### Travaux du réseau d'eau et réaménagement

Dans le cadre des travaux sur les réseaux d'eau prévus dans les mois à venir, nous profiterons de l'occasion pour refermer la chaussée définitivement en la réaménageant selon le Plan de déplacements. Le pluvial et la voirie seront ainsi repris à l'issue de ces travaux (à lire dans le prochain bulletin municipal).



Des panneaux d'entrée d'agglomération de Saint-Michel seront avancés afin d'étendre la zone de limitation de vitesse à 50 km/h

## Sécurisation des entrées de village

Ces nombreuses semaines de diagnostic et d'études ont aussi donné raison à la demande pressante et justifiée de la population concernant les entrées et sorties de village.

Dans le cadre du Plan de déplacements, nous allons intégrer le traitement de la sécurité et des excès de vitesse sur ces zones.

Lors d'une réunion sur site, aux entrées de village, en lien avec les services techniques départementaux, plusieurs propositions ont été verbalement validées.

Du côté de la route départementale venant de Forcalquier, il est proposé d'avancer le panneau d'entrée d'agglomération au niveau du lotissement les Combes afin de limiter la vitesse plus en amont. Pour laisser la place aux piétons, un cheminement sera réalisé parallèlement aux champs de lavandes.

Enfin, divers systèmes de ralentissement forcé des véhicules seront mis en place sur les voies.

Du côté de la départementale en direction de l'observatoire, le panneau sera également avancé au niveau de l'ancienne aire de camping-car. Quant aux deux autres entrées du village, en direction de Banon et Lincel, elles seront également aménagées.

A la suite de ces réunions, les services techniques du département ont demandé un plan technique pour finaliser ces futurs aménagements.

La commune a chargé un architecte urbaniste de fournir ce document dans les semaines à venir.

Nous sommes en attente de cette étude et de la validation par écrit du conseil départemental. Notre village est traversé par trois départementales, ces avis et autorisations sont donc indispensables.

## Plan de déplacements Un document référence

L'aménagement du village dans sa totalité représente un coût important.

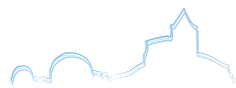
L'opération s'étalera cependant sur plusieurs années et aboutira sur un document final qui servira de référence et de fil d'Ariane aux futurs travaux.

C'est la preuve d'une prise en compte durable d'un projet global de l'aménagement du village.

Dans le budget 2015, il est mobilisé 270 000 € pour la première tranche. Aucune subvention n'est attendue.

Le centre de la commune deviendra une zone de rencontre où les piétons auront la priorité sur les véhicules.





## Nos églises, joyaux de notre patrimoine



Le dallage du sol de l'église de Lincel a été entièrement refait.

### L'église Haute, bijou du patrimoine saint- michelois, bientôt restaurée

Joyau de Saint-Michel l'Observatoire et du département, l'église Haute va faire l'objet d'un programme de restauration sur 5 ans pour 1,5 M €. La commune table sur d'importantes subventions (55%), le solde sera couvert par un emprunt. Enfin, une souscription publique a été ouverte avec la fondation du patrimoine (Plus d'infos en mairie).

La 1<sup>ère</sup> phase débutera en octobre-novembre 2015 et consistera en la mise en sécurité et en étanchéité du bâtiment. Cette tranche durera entre 1 an et 1 an et demi. La 2<sup>e</sup> phase sera axée sur l'intérieur,

les dallages et l'électrification.

Enfin, la 3<sup>e</sup> phase se concentrera sur les peintures de tout le bâtiment, dont on a découvert qu'elles dataient du XIV<sup>e</sup> siècle.

### L'église de Lincel s'est refait une beauté

Après avoir obtenu des financements de l'Etat, la communauté de communes a pu investir pour la restauration de l'église de Lincel. Un an de travaux a été nécessaire pour refaire tout le sol de l'édifice et l'extérieur. Le chantier a également permis d'assécher tous les murs de l'église pour éviter les remontées d'humidité. Toute l'électricité a été refaite.

Montant total des travaux : 87 000 € HT,  
subventionnés à 58 %.

### Tri des déchets Des colonnes semi-enterrées

Dans le cadre du projet européen LIFE porté par la communauté de communes, des colonnes semi-enterrées seront installées dans le village pour la collecte et le tri des déchets. Les deux premiers points de collectes sont ceux du parking Barnier et du stade.

Deux sites supplémentaires seront équipés cette année, quartier Sainte-Anne et près de la route de Forcalquier, vers le centre d'astronomie. En 2016, deux autres points seront installés au bout de la rue du Barri et rue des remparts. Suite à ces implantations les bacs plastiques disparaîtront petit à petit.

Le but est d'améliorer le tri et de réduire le passage des camions de ramassage. Résultat : des économies en énergie fossile comme en temps.

#### EN CHIFFRES !

Un point de collecte = 4 colonnes  
semi enterrées = 25 000 €

### L'embellissement du village se poursuit

Le groupe de jardiniers « J'aime mon village » a été sollicité par «Les Amis de St Michel/Lincel» séduits par les motivations d'embellissement et fleurissement des villages.

Objectif? Unir les idées, les compétences et les actions. Des plantations récentes et mises en valeur sont visibles près de la salle des sports et de la salle polyvalente, des graines ont été semées et les lavoirs et fontaines seront bientôt habillés de fleurs pour l'été. La Municipalité fournira de nouvelles jardinières et matériaux nécessaires à certains embellissements et rénovations pour 2015. Les petites mains sont toujours les bienvenues !

### Hôtel Galilée : 11 chambres 3 étoiles pour une ouverture cet été

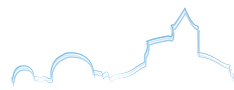
Après quelques retards, notamment suite aux défaillances de deux entreprises,

la livraison du chantier de l'hôtel Galilée aura lieu fin juin.

Les futurs gestionnaires ont été choisis. Il s'agit de M. et Mme Strata, Ils géreront cet établissement de 11 chambres, d'un niveau trois étoiles. La communauté de communes a investi 950 000 € subventionnés à 35 % pour ce bâtiment en voie d'effondrement.

**Pour les habitants de la commune,  
une visite guidée sera possible  
le 25 mai, de 10h à 12h.**





## Centre de loisirs Une saison 2015 pleine de surprises

Lieu d'échanges et de partage, le centre de loisirs de Saint-Michel-L'observatoire est rempli de surprises. Grâce aux foyers ruraux et à la directrice, Fabienne Mollet, au quotidien, les enfants découvrent l'entraide, le jeu en équipe et la création.

### Les horaires pour cet été

- 8-10h : accueil
- 10-11h30 : activités manuelles, jardin potager
- 12h-13h : repas
- 13h-14h : temps libre, sieste, lecture, contes, etc.
- 14h-16h : activités
- 16h30 : goûter
- 17h-18h : les parents peuvent venir chercher leurs enfants.

Au programme cet été, de nombreuses sorties découvertes et aussi plusieurs thèmes qui rythmeront les journées des enfants : jardin potager, cuisine, collage, création d'histoires, etc. Mais que serait le centre de loisirs sans celles qui le font vivre ?

Outre Fabienne, les remerciements vont aussi aux animatrices, compétentes, réactives et dynamiques, Marina Mollet, Samantha Mollet et Émilie Bidan.



Qui veut faire une sortie au grand air avec le centre de loisirs ?

### Ecoles : vers de nouveaux horaires

Le comité de pilotage du Projet éducatif de territoire (PEDT), s'est réuni plusieurs fois ces derniers mois. Constat accablant de cette année : les enfants sont très fatigués, mais les activités restent très appréciées. Aussi,

des nouveaux horaires de classe ont été proposés à l'inspection académique, après que le conseil de classe a donné son accord. Ces horaires ne sont pas encore validés : 9h-12h et 14h-16h15, mercredi matin 9h-12h.

La garderie ouvrirait de 7h30 à 9h et de 16h15 à 18h.

Le matin, il est proposé de mettre en place une animation de 8h à 8h30, puis de 12 à 13h, une animation sportive et enfin, de 16h30 à 17h30, une animation parallèle à la garderie. Objectif : proposer un parcours éducatif cohérent en articulation entre le temps scolaire et les animations.

Merci aux enseignants, personnel communal et parents d'élèves pour leur investissement dans le PEDT.

### Le futur centre d'activités livré en 2016

Actuellement, c'est l'école communale qui fait office de centre de loisirs. Cela changera bientôt puisque la communauté de communes va construire un nouveau bâtiment : le centre d'activités pour la jeunesse et la petite enfance (- de 12 ans).

Ses missions : cantine le midi pendant la période scolaire, garderie du matin et temps périscolaires et centre de loisirs pendant les périodes de vacances

Ce bâtiment s'étendra sur 180m<sup>2</sup> (grande salle, cuisine, dortoir, bureau, infirmerie, toilettes, douches et partie accueil), chauffés grâce à une chaudière à granulés bois.

A terme, il pourra accueillir jusqu'à 32 enfants (contre 28 actuellement), issus de nos villages et des communes voisines. Début des travaux : juillet 2015 et fin prévisionnelle en juin 2016. Montant total de l'opération : 600 000 € TTC financés par la communauté de communes, avec plus de 40 % de subventions dans le cadre du pôle excellence rurale petite enfance.



Cette année d'expérimentation a montré que les élèves de l'école étaient plus fatigués que d'ordinaire avec la nouvelle organisation des rythmes scolaires.

### EN CHIFFRES !

En moyenne la commune dépense près de 10 000 €/an pour l'activité du centre de loisirs.

## Deux expos lumineuses au Château d'Agoult



Ombre et lumière s'entrechoquent dans le travail de Jean Dalle-Rive.

### Du 6 juillet au 28 août

Cet été, le Château d'Agoult accueillera deux expositions d'exception, toutes deux inscrites au cœur de l'année internationale de la lumière.

- L'exposition permanente  
« Une écriture de lumière »

Elle a démarré le mercredi 15 avril, et se tiendra jusqu'au mercredi 28 octobre dans l'une des salles voûtées du Château d'Agoult.

De magnifiques photos de Jean Dalle-Rive à découvrir.

- L'exposition de l'été  
« Éclats de lumière »

Celle-ci se veut transversale, passant de la science dure aux sciences humaines et sociales. Conçue en lien avec l'Observatoire des sciences de l'univers Pythéas.

**Vernissage de ces deux expositions, vendredi 19 juin à 18h, au Château d'Agoult.**

### Comité des fêtes : petites et grandes distractions

Le comité des fêtes fait partie de ces associations qui font battre le cœur de la ville. Présidé par Chantal Rémi, l'association est composée de Sylvie Chanut (trésorière) et de Christelle Delage (secrétaire) et de quelques bénévoles. Chaque année, il organise : le Noël des enfants ; plusieurs soirées à thèmes dans l'hiver ; le carnaval, il construit des chars ; la vente du muguet place du Serre. Enfin, il met tout sur pied pour la fête votive des **19, 20 et 21 juin**. Au programme cette année : les feux de la Saint-Jean, un orchestre, le grand aioli du dimanche midi, et concours de boules.

### Saint-Michel-L'observatoire sera italien en juin !

Dans le cadre du jumelage de Saint-Michel-L'observatoire avec la cité italienne de Monte Porzio Catone, deux manifestations à noter. D'abord **le 7 juin** avec le grand loto de printemps, à la salle polyvalente à 15h.

**Et du 27 juin au 4 juillet** où une cinquantaine d'Italiens viendront à Saint-Michel. Au programme : journée de l'habitant, visite d'Arles, du MUCEM à Marseille, etc.

### Vide-grenier à Lincel

**Le 14 juillet 2015**, pour la 4<sup>e</sup> année, l'association Sainte-Madeleine organisera un vide-grenier dans le village de Lincel (Inscriptions et renseignements : 09 77 00 66 37).

**Le 26 juillet**, la fête votive de la Saint-

Madeleine sera quant à elle l'occasion de réceptionner les travaux de l'église.

### Animations à Saint-Michel

L'association Sou Ceu n'a pas encore prévu de dates pour ses animations mais d'ores et déjà un stage de poterie, un stage de plusieurs matinées de yoga et deux ou trois concerts sont prévus cet été.

Le judo-club de Saint-Michel organisera sa fête de fin d'année **le 14 juin à partir de 10h**. Au programme : remises de grades et repas convivial. L'association des Amis de Saint-Michel participera à la journée nationale des moulins, **le 17 mai**. Elle participera aux journées de promotion de patrimoine de pays **les 20 et 21 juin**. Le 14 juillet, elle organisera son repas champêtre à la chapelle Saint-Jean.



## Un Été astro en pleine lumière

L'Été astro est un rendez-vous pour petits et grands, où le ciel est mis en partage et où savoir et sciences sont mis à portée de tout un chacun. Thème de la saison : la lumière, proclamée thème international par l'UNESCO.

Premier événement emblématique, la lumière du jour le plus long, le samedi 20 juin.

Accueil au sidéostat, avec projection du soleil, observation de l'activité solaire... Comme toujours, l'observation directe sera privilégiée.

**De nombreux autres rendez-vous sont à découvrir sur [www.centre-astro.fr](http://www.centre-astro.fr)**